

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

CLASSE : 4^e année, groupe 221
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Nous vous présentons les normes et modalités d'évaluation de notre école. Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Voici donc les communications officielles qui vous seront transmises cette année :	
PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE	Elle comporte des commentaires sur la manière dont votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et de son comportement. Elle vous parviendra le 14 octobre 2022 dans le sac de votre enfant.
PREMIER BULLETIN	Ce bulletin vous sera remis au cours de la rencontre dans la semaine du 13 novembre 2022.
DEUXIÈME BULLETIN	Vous pourrez avoir accès au bulletin de votre enfant via le portail parents dans la semaine du 13 mars 2023.
TROISIÈME BULLETIN	Vous pourrez avoir accès au bulletin de votre enfant via le portail parents dans la semaine du 29 juin 2023.

VOICI LE DÉTAIL DES COMMUNICATIONS :

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE
<ul style="list-style-type: none">• Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.• Elle vous parviendra le 14 octobre dans le sac de votre enfant.

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignant de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du programme de formation, évaluées au cours de l'étape 1 et 2.

BULLETIN 1

- Étape : 1^{er} septembre au 4 novembre
- Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
- Bulletin remis aux parents lors de la rencontre de la semaine du 13 novembre

ÉTAPE 1

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (40 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (activités d'apprentissages en compréhension de lecture, etc.) et sommatives.	Oui
	Écrire (40 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (dictées, écriture dirigées, correction de textes, etc.) et sommatives.	Oui
	Communiquer oralement (20 %)	Toute la communication en classe est prise en compte. Évaluation avec grille d'observation.	Non
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives.	Non
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives.	Oui
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	Toute la communication en classe est prise en compte. Évaluation avec grille d'observation.	Non
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives	Non
	Écrire des textes (15 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives	Non
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	Oui
Science et technologie		X	Oui
Éthique et culture religieuse		X	Non
Arts plastique		X	Non
Musique		X	Non
Éducation physique		Application de techniques et de stratégies, élaboration de plans d'action. Production d'enchaînements d'actions variés. Élaboration d'un plan de pratique d'activités physiques et d'amélioration de ses habitudes de vie.	Non

X : Évaluation

BULLETIN 2

- Étape : 7 novembre au 24 février
- Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année
- Vous pourrez avoir accès au bulletin de votre enfant via le portail parents dans la semaine du 13 mars. Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous

ÉTAPE 2

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (40 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (activités d'apprentissages en compréhension de lecture, etc) et sommatives.	Oui
	Écrire (40 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (dictées, écriture dirigées, correction de textes, etc.) et sommatives.	Oui
	Communiquer oralement (20 %)	Toute la communication en classe est prise en compte. Évaluation avec grille d'observation.	Oui
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives.	Oui
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (mini-tests) et sommatives.	Oui
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	Toute la communication en classe est prise en compte. Évaluation avec grille d'observation.	Oui
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives.	Non
	Écrire des textes (15 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives.	Oui
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	Oui
Science et technologie		X	Oui
Éthique et culture religieuse		X	Oui
Arts plastique		X	Oui
Musique		X	Oui
Éducation physique		Application de techniques et de stratégies, élaboration de plans d'action. Production d'enchaînements d'actions variés. Élaboration d'un plan de pratique d'activités physiques et d'amélioration	Oui

X : Évaluation

BULLETIN 3

- Étape : 6 mars au 23 juin
- Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année.
- Pour les compétences lire, écrire, l'épreuve obligatoire du ministère s'ajoute au résultat de l'année et compte pour 10 % du résultat final.
- Vous pourrez avoir accès au bulletin de votre enfant via le portail parents dans la semaine du 29 juin.

ÉTAPE 3

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (40 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (activités d'apprentissages en compréhension de lecture, etc) et sommatives.	Oui Un examen du ministère sera administré à la fin mai et il vaut pour 20% de l'année
	Écrire (40 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (dictées, écriture dirigées, correction de textes, etc.) et sommatives.	Oui Un examen du ministère sera administré au début juin et il vaut pour 20% de l'année
	Communiquer oralement (20 %)	Toute la communication en classe est prise en compte. Évaluation avec grille d'observation.	Oui
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives	Oui
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (mini-tests) et sommatives.	Oui
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	Toute la communication en classe est prise en compte. Évaluation avec grille d'observation.	Oui
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives	Oui
	Écrire des textes (15 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives	Oui
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	Oui
Science et technologie		X	Oui
Éthique et culture religieuse		X	Oui
Arts plastique		X	Oui
Musique		X	Oui
Éducation physique		Application de techniques et de stratégies, élaboration de plans d'action. Production et présentation de chorégraphies et d'enchaînements d'actions. Élaboration d'un plan de pratique d'activités physiques et d'amélioration de ses habitudes de vie.	Oui

X : Évaluation

COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces et les difficultés de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- Les annotations dans l'agenda scolaire.
- Les appels téléphoniques.
- Les travaux envoyés à la maison.
- La présentation du portfolio par l'enfant.
- Etc.

COMMENTAIRES SUR LES COMPÉTENCES NON-DISCIPLINAIRES AU BULLETIN SCOLAIRE

Les compétences suivantes font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits au bulletin de l'étape 3 de l'année scolaire.

Étape	Compétences non-disciplinaires développées	Compétences non-disciplinaires traitées au bulletin
Étape 1 et 3	Travailler en équipe	Travailler en équipe

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



Stéphanie Côté
Directrice, école Alberte-Melançon